



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0087

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Conseil d'administration de l'association Institut Bioforce développement Rhône-Alpes - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Lebuhotel

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

**Conseil de communauté du 23 juin 2014****Délibération n° 2014-0087**

commission principale : développement économique

objet : **Conseil d'administration de l'association Institut Bioforce développement Rhône-Alpes - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**Contexte**

L'association Institut Bioforce développement Rhône-Alpes (par abréviation Bioforce développement) a été créée en 1986. Son siège est basé à Vénissieux.

Son objet est de contribuer au développement humain par la formation et l'orientation des acteurs de la solidarité et ceux qui interviennent en soutien des opérations de santé.

L'association a pour objectif d'accroître, par l'orientation et le développement des compétences des acteurs, la pertinence des actions de solidarité et de santé publique, notamment dans les domaines suivants :

- la formation et la préparation des personnes appelées à conduire les actions de solidarité et de soutien à la santé publique dans les pays en développement,
- la formation et la préparation des personnes devant faire face à des situations précaires ou de crise, quels que soient les pays,
- l'orientation et le conseil au bénéfice des acteurs de la solidarité nationale et internationale, et de toute personne ou organisme confronté à des situations précaires ou de crise, l'animation ou la coordination de projets de développement ou d'insertion,
- le conseil et l'assistance au profit d'autres centres ou dispositifs de formation poursuivant des objectifs similaires,
- la mise à disposition de personnel formé pour des missions de solidarité internationale ou nationale ou des missions en soutien des opérateurs de santé,
- toutes activités qui, de manière directe ou indirecte, favorisent ou contribuent aux objectifs ci-dessus.

Ses moyens d'action sont ceux d'un organisme de formation et d'orientation : personnel salarié ou bénévole, méthodes, production intellectuelle, établissements et équipements nécessaires. Dans la poursuite de ses objectifs, l'association a spécifiquement réuni des moyens adaptés au conseil, à l'orientation et à la formation des demandeurs d'emploi et autres publics en difficulté.

**Modalités de représentation**

L'association Bioforce développement est composée de membres répartis en 5 collèges (fondateurs, de droit, actifs, associés, d'honneur).

La Communauté urbaine de Lyon figure parmi les membres associés de l'association Bioforce développement. A ce titre, et conformément aux statuts de l'association, elle participe au Conseil d'administration avec voix consultative, mais ne prend pas part au vote ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

#### **DELIBERE**

**Désigne** monsieur Max Vincent pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de l'association Institut Bioforce développement Rhône-Alpes.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.**